

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 2026

62 membres présents, dont 4 pouvoirs sur 2 483 bénéficiaires potentiels.

L'ordre du jour est le suivant :

- * Mot de bienvenue de la Présidente**
- * Rapport financier 2025, vote du rapport financier et affectation du résultat**
- * Rapport d'activité et d'orientation - vote**
- * Bilan des différentes commissions**
- * Questions diverses**

Laurence présente les personnes qui sont à ses côtés.

M Paviot Laurent, adjoint à la Ville de Laval

Mme Isabelle Fougeray représente Laval Agglomération.

Mme Béatrice Bastien Expert-Comptable du cabinet RSM

Mme Sylvie Mauchossé (Trésorière)

Mme Dany Béchet (Secrétaire adjointe)

Mme Véronique Courtel : Responsable administrative du COSEM

Avant de débiter, Laurence nomme les 26 adhérents qui sont décédés depuis la dernière assemblée générale et demande une minute de silence en leur mémoire :

M Angot Maurice, M Landais Daniel, M Pineau Yannick, Mme Théophane Josiane, M Legendre Jean-Baptiste, M Divay Bernard, M Stephan Yvon, Mme Jasinski Michelle, M Bélier Roger, Mme Fournier Marie- Josèphe, Mme Deshormeaux Jocelyne, Mme Lucas Paulette, M Frin Marcel, Mme Vallée Jacqueline, M Thereau André, M Thomine Marcel, M Segrétain Joseph, Mme Métayer Fabienne, M Heslot Victor, Mme Badouel Rolande, M Lucas Jean-Claude, M Lhuissier Michel, Mme Leray Suzanne, M Robil Roger, Mme Béasse Gilberte et M Gautier Philippe.

Laurence laisse la parole à Mme Bastien Béatrice (expert-comptable) qui va présenter le rapport financier de l'association au 31 décembre 2025.

I Rapport financier et Affectation du résultat

Madame Bastien présente le compte de résultat et le bilan 2025 (du 01/01/2025 au 31/12/2025).

Elle souligne une régularisation de subvention de 15 000 € qui aurait dû arriver en 2024 mais qui a été imputée sur 2025 car l'association a reçu cette somme en 2025.

Elle indique que l'année 2025 est une année de transition car cette année tient compte de la nouvelle organisation et de la coordination avec le CNAS.

Elle constate une baisse sur la participation des prestations qui s'explique par la baisse des chèques vacances, des chèques lires, des rentrées scolaires, des cadeaux de Noël pour les enfants qui sont désormais attribués par le CNAS pour les agents en activité.

Les charges de fonctionnement diminuent aussi car les chèques cadhoc aux retraités ont été supprimés sur 2025.

Les charges de personnel augmentent légèrement du fait que l'association a eu des salaires occasionnels pour le spectacle de l'arbre de Noël.

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 20 659 € grâce à la régularisation de subvention de 15 000 €.

La trésorerie du Cossem au 31 décembre représente environ 3 mois d'activités.

Il est procédé au vote du rapport financier et de l'affectation du résultat (20 659 €) dans les fonds propres.

Le vote du rapport financier et l'affectation du résultat sont votés à l'unanimité.

II Rapport d'activité et d'orientation

En 2025, le conseil d'administration s'est réuni au cours de 4 séances, et le bureau s'est réuni à 4 reprises.

À ce jour le Bureau est composé de 8 membres :

Présidente : Laurence Gaubert

Vice-présidente : Catherine Véron

Secrétaire : Véronique Pichot

Secrétaire adjointe : Dany Béchet

Trésorière : Sylvie Mauchossé

Trésorier adjoint : Christophe Denis

Membres associés : Nicole Picaut et Fatima Hamdaine.

24 membres siègent au Conseil d'administration :

Nathalie Artigues, Danielle Béchet, Hervé Cesbron, Christophe Denis, Diaby Fatoumata, Max Duchemin, Hervé François, Laurence Gaubert, Colette Godineau, Lucette Guiriois, Fatima Hamadaine, Béatrice Hirret, Véronique Jeudy, Watinoma Lardeux, Isabelle Laurent, Diane Limbani, Sylvie Mauchossé, Anthony Mayet, Dimitri Orillu, Nicole Picaut, Véronique Pichot et Catherine Veron.

M Bertier Bruno représentait la Ville de Laval et M Christian Lefort représentait Laval Agglomération.

Point sur l'année 2025

- L'an passé nous comptons 2671 bénéficiaires répartis de la sorte : 2032 actifs et 639 retraités.
- Modification du mode de financement de l'association suite aux modifications des statuts réalisés fin 2024.
- Adhésions des collectivités pour les agents en activités (Titulaires, stagiaires, contractuels de + 6 mois et apprentis), à hauteur de 60 € par agent et de 30 € pour les agents retraités. En conséquence, **gratuité** pour les agents en activité.
- Pas d'augmentation de la cotisation Cosem pour les retraités et contractuels de moins 6 mois. (35 €)
- Subvention exceptionnelle de 15 000 € versée par la Ville de Laval (Compensation des chèques vacances 2024)
- Une convention dérogatoire a été établie avec le SDIS afin de permettre aux 26 retraités de continuer à profiter des avantages du Cosem.
- Une aide numérique est apportée pour les bénéficiaires qui le souhaitent, notamment pour les démarches auprès du CNAS. Une trentaine de dossiers a été traitée par le secrétariat l'an dernier.
- Comme tous les ans l'assureur Henner a augmenté ses cotisations pour la garantie-obsèques. À ce jour 291 adhérents souscrivent à ce contrat. (37 actifs, 124 retraités avec conjoints et 130 retraités individuels.)

- Nous avons mis en place des frais de dossiers pour les locations (10 €) ainsi que des frais de dossiers sur les voyages (7,50 € par p)
- Nous avons réduit la prise en charge sur les ventes de billetteries 15% au lieu de 20 % sauf pour les piscines St Nicolas et Aquabulle. Nous avons opté pour ce choix car l'année 2025 étant une période de transition avec le changement des modalités d'adhésions, nous avons préféré être prudents. Effectivement les 3 exercices derniers nous avons des déficits qui se sont élevés à 74 000 € en cumul (2022,2023, 2024).
- Suppression du chèque cadhoc attribué aux retraités.
- Retour du spectacle de Noël à la salle polyvalente pour les enfants de tous les bénéficiaires.

Les principaux changements en 2026

- Arrêt de travail de Véronique suite à un accident de travail (du 15 décembre au 22 février 2026)
- Remplacement de Morgane pour son congé maternité. Catherine effectue 20 h par semaine depuis le 1er juin.
- Réaménagement des horaires de l'accueil au public du Cosem
- L'adhésion Cosem pour les retraités et contractuels de – 6 mois n'a pas été augmentée.
- Ateliers découvertes proposés par la commission Affaires Sociales
- 2 séjours ont été proposés par la commission Voyage.
- Reconstitution d'un arbre de Noël le 12 décembre 2026 à la salle polyvalente.

Point sur les adhésions et subventions pour 2026 :

- Cette année nous comptabilisons 2483 bénéficiaires (1825 agents en activités et 658 retraités).

- L'adhésion des 5 collectivités a été réévaluée lors du dernier conseil d'administration du 7 octobre 2025 : elle est désormais de 62 € pour les agents en activité et de 31 € pour les retraités.

Au total 5 collectivités adhérent au Cosem.

Ville de Laval : 925 actifs et 497 retraités (base 2025) : 72 757 €
Régulé le 16/04/26 en totalité.

LavaL Agglo : 589 actifs et 72 retraités : 38 750 € : Régulé en totalité le 29/04/26

CCAS : 294 actifs et 64 retraités : 20 212 € : Régulé en totalité le 20/05/26

Théâtre de Laval : 17 actifs et 1 retraité : 1 085 € : Régulé le 11/03/25 en totalité.

SDIS : 24 retraités : 744 € : Régulé le 13/11/25

Soit un total de 133 548 € une baisse de 2088 € par rapport à 2025 due à une baisse d'effectifs des agents en activité.

V – Bilan des différentes commissions

Chaque responsable présente sa commission.

Commission achat présentée par Nicole Picaut.

Nicole cite les 5 membres de la commission (Nicole Picaut, Hervé Cesbron, Laurence Gaubert, Sylvie Mauchossé et Catherine Véron.

En 2025, les ventes d'achats groupées s'élèvent à 65 486 €. Elles sont en nette progression par rapport à 2024.

Elle énumère les fournisseurs locaux qui livrent tous les derniers mardis du mois au parking de la maison des associations Noël Meslier.

La présidente annonce que le Cosem ne prend aucune marge sur ces ventes groupées.

Nicole rappelle que les dépenses de 862 € en 2025, concernent la participation sur les locations de matériel à hauteur de 20 % pour les bénéficiaires.

Commission Affaires Sociales présentée par Laurence Gaubert.

Laurence cite les 9 membres de la commission (Nathalie Artigues, Stéphanie Benoit, Colette Godineau, Béatrice Hirret, Hervé François, Isabelle Laurent, Jacqueline Phelipot, Nicole Picaut et Véronique Pichot)

Le budget de cette commission a fortement diminué puisque de nombreuses prestations sont désormais pris en charge par le CNAS pour les agents en activité. (Chèques vacances, primes naissances, primes mariages, allocation de rentrée scolaire).

La principale activité de la commission reste l'étude des demandes d'aides. La commission a délivré en 2025, 7 bons alimentaires et 5 prêts ont été accordés.

74 dossiers de chèques vacances ont été mis en place pour un coût de 4 342€.

En 2026, la commission a souhaité innover en proposant des ateliers découverte sur le temps du midi. (Contredanse, Yoga et confection d'un atelier bracelet végétal).

Laurence invite les personnes qui le souhaitent à se manifester au Cosem, si elles souhaitent faire découvrir un savoir-faire.

Commission Arbre de Noël présentée par Sylvie Mauchossé.

Sylvie cite les 10 membres de la commission (Max Duchemin, Lucette Guiriois, Véronique Jeudy, Watnoma Lardeux, Sébastien Leroyer, Diane Limbani, Sylvie Mauchossé, Anthony Mayet, Dimitri Orillu et Catherine Véron).

Le spectacle proposé en 2025 s'intitulait « Le Fantastique Cabaret de Noël », aucun cadeau n'a été distribué aux enfants car ils sont désormais délivrés par le CNAS.

Les dépenses de cette commission se sont élevées à 9 446 € incluant le spectacle, la SACEM, la sécurité, les maquilleuses, la location de jeux en bois, le goûter et la borne photo.

La tombola a rapporté 1126 €, cette somme a été entièrement reversée à la commission Affaires Sociales.

Sylvie remercie les bénévoles et les différents services pour leurs aides à l'organisation de cet après-midi festif.

Commission Voyage Culture et sports présentée par Dany Béchet.

Dany cite les 11 membres de la commission (Dany Béchet, Ghislaine Boyère, Véronique Buffet, Christophe Denis, Viviane Eon, Colette Godineau, Lucette Guirois, Fatima Hamdaine, Watinoma Lardeux, Christian Perrier et Nicole Picaut).

Les activités en 2025 :

Randonnée au Mont St Michel le 24 mai : 41 participants

Soirée au Cabaret Le Live le 14 juin : 24 participants

Journée libre à Paris le 5 juillet : 37 participants

Journée à Terra Botanica le 11 octobre : 30 participants

Voyage aux Pouilles : 56 participants

Le Cross corpo le 22 mars 2025 en partenariat avec le crédit mutuel : 700 coureurs.

Vente de billets pour le festival V and B : 175 Pass de vendus.

Les locations de vacances :

Nuitées Pierre et Vacances : 149 nuitées pour 38 bénéficiaires

Locations Hors saisons : Goélia, APV, Maeva et Homair : 211 semaines pour 154 bénéficiaires

Locations été : 52 semaines pour 46 bénéficiaires

Pour 2026, on estime que les bénéficiaires qui réservent par le biais du Cosem font une économie de plus de 50 % par rapport au prix public sur leurs locations de vacances.

Le coût de la billetterie s'élève à 14 000 €. Nous avons diminué la prise en charge de 5 % sur la billetterie locale hormis les piscines lavalloises (cinéma, Avant-Scène, accrobranche, bowling, manèges, Sport in park et Karting).

En 2026, deux séjours ont été proposés :

Les Pouilles du 1er au 8 mai : 56 participants

Portugal : 40 participants

La commission a prévu un circuit au Maroc pour 2027.

Laurence lance un appel aux bénévoles pour l'organisation du Cross qui réunit de plus en plus de coureurs (988 en 2026). L'administratif, la reconnaissance du circuit, la présence sur la voie publique demandent beaucoup d'investissement. Elle en profite pour remercier Christian Perrier qui organise ce cross depuis de nombreuses années.

Il est procédé au vote du rapport d'activité 2025 et d'orientation 2026.

Le vote du rapport d'activité et d'orientation est adopté à l'unanimité.

VI-Questions diverses

Laurence rappelle que des élections auront lieu en 2027 pour renouveler une partie du conseil d'administration.

La présidente compte sur la continuité d'accès à l'Intranet et aux publications internes pour informer le plus grand nombre de bénéficiaires des actions menées par le Cosem.

Laurence laisse la parole aux élus.

Madame Fougeray et M Paviot Laurent siégeront au conseil d'administration du Cosem et pour l'instant ils déclarent découvrir le fonctionnement de l'association.

La séance est levée à 15 h 15.

La Présidente,



Laurence Gaubert

La Secrétaire,



Véronique Pichot